



Projet de loi 110

La FEESP–CSN prépare la riposte à Sherbrooke

Le 16 juin, les syndicats du secteur municipal et certains syndicats du secteur transport de la FEESP–CSN se sont réunis, à Sherbrooke, à la suite du dépôt du projet de loi no 110 intitulé Loi concernant la négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal. Ce projet de loi a été présenté par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Martin Coiteux, le 10 juin, soit au dernier jour des travaux à l'Assemblée nationale.

La matinée de la réunion a été consacrée à l'examen du projet de loi no 110, des différentes mesures qu'il contient et de leurs conséquences potentielles sur nos droits et nos conditions de travail. Après cet exercice, tout le monde était convaincu qu'il fallait passer à l'action. C'est donc ce que nous avons fait séance tenante !

Sur l'heure du midi, nous sommes montés à bord de trois autobus pour nous rendre devant l'Hôtel de ville de Sherbrooke qui abrite les bureaux de Bernard Sévigny, maire de Sherbrooke, nouvellement élu président de l'Union des municipalités du Québec.

Entre autres, le projet de loi 110 prévoit :

- Une négociation limitée dans le temps ;
- La médiation obligatoire ;
- L'arbitrage de convention à la demande des deux parties ;
- Le recours à un mandataire spécial, nommé par le ministre des Affaires municipales et dont le rapport paverait la voie à l'imposition des conditions de travail par le gouvernement ;
- De nouveaux critères d'analyse qui exerceraient une pression à la baisse sur nos conditions de travail ;
- Une durée d'au moins 5 ans pour nos conventions collectives.

Ces mesures constituent des contraintes injustifiables dans la construction et l'exercice du rapport de force de nos syndicats, ce qui a pour effet de créer un déséquilibre à la faveur des employeurs du secteur municipal !

C'est inacceptable! Il faut combattre le projet de loi no 110 !

Durant la manifestation, Denis Marcoux, président de la FEESP-CSN, Denis Beaudin, président du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie et Francine Lévesque, vice-présidente de la CSN, ont pris la parole. Leur message a été très clair : 96 % de nos conventions collectives dans le domaine municipal se négocient de bonne foi et se règlent sans conflit de travail.

Nous n'accepterons pas que le gouvernement Couillard vienne peser de tout son poids pour faire pencher la balance du côté de nos employeurs et réduire nos conditions de travail et nos conditions salariales. Si le ministre Coiteux, l'Union des municipalités et la Fédération québécoise des municipalités s'attaquent à nous, ils nous trouveront sur leur chemin, bien déterminés à défendre et à préserver notre droit fondamental de négocier !

En après-midi, nous avons examiné les éléments d'un plan d'action pour la période estivale. En effet, le ministre pouvant décider de bouger rapidement, dès la reprise des travaux à l'Assemblée nationale, le temps presse... Il faut nous mettre en mouvement rapidement ! Les représentantes et les représentants présents ont donc convenu de saisir la période estivale pour faire connaître notre lutte et pour recueillir un maximum d'appuis qui nous seront indispensables si nous voulons faire reculer le gouvernement Couillard.

À ce moment-ci, il est essentiel que tous les membres des syndicats du secteur municipal et des syndicats du secteur transport touchés par le projet de loi no 110 s'engagent activement dans la lutte. À cet effet, vous serez bientôt sollicités pour participer à une opération de signature de cartes postales. Il est important que tout le monde contribue. Ensemble, on peut influencer la suite des choses. C'est l'heure de passer ensemble à l'action !



Devant l'Hôtel de ville de Sherbrooke : Denis Marcoux, Francine Lévesque et Denis Beaudin



Nos messages pour messieurs Coiteux et Sévigny



Denis Marcoux en entrevue à la fin de la manifestation